

Groupe de travail Emploi Formation
Réunion du 25 mai 2023

Relevé de conclusions

Etaient présents :

Salariés

Christophe Jaillet – SFA-CGT

Antonia Vitti –SFA-CGT

Danaé Hogrel – Sud Culture

Employeurs

Bertrand FURIC – Jazz(s)RA

Célie Rodriguez – Le Maillon

Clément Peretjatko – Collectif marionnettes AURA

Marie-Emmanuelle Pourchaire – H/F AURA

Anne Carrier – FEVIS / PROFEDIM

Sarah Battegay – SMA / Grand Bureau

Marie Irma Kramer – Fédération des arts de la rue AURA

Etat et collectivités

Céline Raluy - DRAC

Organisations invitées

Fanny Dechenaud - AFDAS

Sabine Danquigny - Pôle Emploi scènes et images

Coordination

Marjorie Glas - coord. COREPS

Marie Coste - AURA-SV

Temps d'information

La réunion débute par un point d'information par **Marjorie Glas** :

- La Région va prochainement réintégrer le groupe de travail : Alexandra AIZIER, directrice du service des industries culturelles, a été désignée pour siéger. Elle suit également le COEF et sera un relais entre le COREPS et le COEF.
- Cyril Parysak, qui était intervenu pour la Région sur la réunion dédiée aux problèmes de certification des organismes de formation, informe le groupe qu'il a proposé de mettre cette question à l'ordre du jour du CREFOP (comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles).
- Toujours concernant les difficultés sur la mise en place des certifications, il serait intéressant d'avoir des exemples à faire remonter. Les CPNEF-SV et AV sont preneuses de ces exemples pour faire remonter les problèmes rencontrés au niveau national.
- L'inter-COREPS organise, sur l'invitation de la CGT spectacle, deux journées à Avignon (10 et 11 juillet) : une table-ronde le 10 matin puis deux demi-journée d'ateliers, l'un sur les

politiques publiques et l'autre consacré à l'emploi-formation. L'objectif est notamment de mettre en avant des bonnes pratiques mises en œuvre en COREPS.

- Le prochain GT Emploi-Formation du COREPS aura lieu le 19 juin en parallèle de la rencontre professionnelle sur les risques dans le spectacle vivant organisée par les Nuits de Fourvière et Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant. Le GT est invité à participer l'après-midi au plaidoyer sur la QVCT.

Tour d'actualité

Christophe Jaillet (SFA-CGT) souligne le problème du désengagement de la Région. La CGT propose que les structures impactées inscrivent le désengagement de la Région via un déficit dans leur budget.

Sarah Battegay (SMA) ajoute qu'un certains nombres d'adhérents du SMA sont touchés par ces coupes budgétaires (Woodstower notamment). Une tentative est en cours pour retrouver des espaces d'échanges avec la Région.

Bertrand Furic (Jazz(s)RA) fait également part de son inquiétude autour de la Région. Les réactions du secteur sont faibles principalement parce que les structures ont de grosses difficultés à obtenir des informations. En 2022, des subventions aux formations ont été baissées alors que la formation est une compétence de la Région. La dissémination du calendrier, le découpage des budgets... rendent difficile de se positionner.

Danaé Hogrel (Sud Culture) précise que la question de la Région AURA est discutée au niveau de la branche.

Marie-Irma Kramer (fédération des arts de la rue) fait part, à titre individuel de ses doutes concernant les effets des communiqués de presse et s'interroge sur le peu de soutien des autres collectivités. Des interpellations au niveau national auraient plus d'impact.

Célie Rodriguez (Le maillon) considère que la tendance est à une interpellation des élus des collectivités territoriales pour faire bouger la Région, afin qu'ils relaient les difficultés rencontrées par les acteurs culturels.

Anne Carrier (Profedim / FEVIS) explique qu'une étude du Profedim est en cours et qu'au vu des premiers résultats, il en résulte que les cibles concernés par les baisses sont les organisateurs de spectacle, les festivals. Il n'y a cependant pas de ligne directrice véritable repérée, pas de compréhension des choix politiques. L'anxiété vient du fait que personne ne sait s'il va être touché. Les baisses touchent également des mairies LR (cf. théâtre d'Oullins) des départements LR (AIDA).

Le groupe propose d'inviter Cyril Parysak lors des réunions qui seront consacrées aux questions de formation. Cette demande sera à discuter et à valider avec Mila Konjikovic.

Diffusion du Vadémécum

Une discussion s’amorce pour valider une stratégie de diffusion du vadémécum rédigé par la DREETS et la DRAC. L’impression de ce vadémécum est en cours de discussion à la DRAC concernant le nombre d’exemplaires. Le PDF sera diffusable largement.

Les possibilités suivantes sont identifiées pour une diffusion large (touchant notamment des structures peu ou pas professionnalisées) :

- **Pôle Emploi Scènes et images** : diffusion papier aux demandeurs d’emploi ; diffusion du PDF sur facebook et via e-mailing ; une matinée est en cours de construction avec le service Fraudes, à diffuser et à voir pour un témoignage.
- **Agence AURA-SV** : mise en ligne du pdf sur le site de l’agence, organisation d’un webinaire d’information à l’automne auprès des professionnels du spectacle et d’un autre webinaire à destination des collectivités ; présence de quelques exemplaires papier sur place. Il faudrait également envisager un travail de diffusion auprès des collectivités.
- **FEVIS** : diffusion du pdf dans les newsletters et incitation auprès des ensembles de la région pour une diffusion auprès de leurs salariés.
- **Collectifs Marionnettes AURA** : circulation de l’info et du pdf auprès du réseau régional et au niveau national sur Thema. Diffusion d’exemplaires papiers lors des assemblées générales.
- Voir comment diffuser le document auprès de toutes les structures qui demandent une subvention (**DRAC / Région / autres collectivités**). Il faudrait également faire une information en direction des mairies / EPCI / Départements car les non-professionnels se trouvent plutôt ici.
- Contacter les **réseaux de lieux** pour qu’ils remettent un exemplaire papier ou pdf lors de la signature d’un contrat de cession ?
- Voir avec le **réseau des associations citoyennes** pour qu’ils diffusent également le document.
- Voir le **réseau Savaraa** et leurs points d’appui à la vie associative
- **SMA** : diffusion sur les newsletters, diffusion sur l’ensemble des filières. Possibilité de faire remonter auprès de la Fédélima, la Féarock, sur la commission Transmission des Savoires. Transmission à la FOC (fédération des organismes de formations culture). Sur le site du Grand Bureau et dans les newsletters.
- **Forum Jazz de Jazz RA** à l’automne : ce pourrait l’occasion de présenter et de diffuser ce document.

Concernant le webinaire organisé par AURA-SV auprès des professionnels du spectacle : la bonne période pour un webinaire pourrait être septembre 2023, à partir du 15. Avec la participation de la DRAC, de la DREETS, d’un syndicat de salariés (Pierre-Marie Bommier ou Christophe Jaillet), d’une organisation d’employeurs (Clément Peretjatko).

Questionnaire sur le bilan de la conditionnalité des aides à une formation VHSS

Le ministère de la culture va lancer une étude statistique. Ubavka Zaric se dit preneuse d’une étude plus qualitative. Le questionnaire se construira en partenariat avec H/F AURA qui avait le même

projet. Avant d'échanger plus précisément sur le contenu du questionnaire, **Marie-Emmanuelle Pourchaire** revient sur la démarche d'H/F.

H/F avait également le souhait de faire une enquête, c'est pourquoi ils se sont associés à cette démarche. Les objectifs étaient sensiblement les mêmes. Une première mouture d'enquête avait été mise en place avec la fédération des arts de la rue AURA. Elle concerne toutes les structures culturelles, au-delà du spectacle vivant.

Ce questionnaire a été transmis aux membres du COREPS afin qu'il soit retravaillé aujourd'hui.

Elle présente ensuite le dispositif ALLIEES qui vient d'être mis en place. Il s'agit d'un programme d'écoute de personnes ayant subi des VHSS, à destination des professionnels et bénévoles qui interviennent dans la culture. L'écoute est physique, dans un local à Lyon. Il y a deux permanences par mois. Ecoute faite par des personnes formées pendant 6 jours : la Petite et une psychologue. Histoire : un premier dispositif a été monté à Toulouse suite à une enquête mis en place par HF Midi Pyrénées. Cette enquête a identifié des besoins : besoin de formation et besoin d'écoute.

<https://www.allieeshfaura.org/>

Ce dispositif d'écoute en physique vient en complément de la cellule d'Audiens . La permanence est prise en charge par des professionnels ayant une bonne connaissance du secteur. La formation de ces professionnels a été financée par le CNM. Des subventions sont demandées pour financer ce dispositif, mais il est nécessaire de trouver une autre source de financement, peut-être par un système d'adhésion. Les écoutants sont suivis par des psychologues et sont formés juridiquement. L'ouverture s'est faite le 2 mai. Le profil des écoutants est le suivant : exclusivement des femmes, issues de secteurs variés (cinéma, spectacle vivant, arts visuels), de différents types de structures (institutions, compagnies,...). Différents éléments de communication existent : flyers, affichettes, site internet.

Construction du questionnaire

Marjorie Glas rappelle les objectifs de cette enquête :

- Identifier le profil des personnes formées.
Un complément de données statistiques sera fourni par l'AFDAS à partir du nombre de salariés formés sur la région (800 personnes formées au moins sur un module)
- Identifier les modules de formation suivis
- Evaluer le contenu des formations, adéquation aux problématiques du secteur
- Saisir les effets de la formation sur les pratiques et sur l'organisation des structures
- Identifier les manques (ex. des situations de VHSS en tournée)

Observations générales faites par les membres du groupe :

- Prêter attention dans le questionnaire à la qualité de la formation mais aussi à la durée.
- Remarque de l'AFDAS : les formations VHSS sont soumises à un marché public avec un cahier des charges (élaboré avec le ministère de la Culture) : peu de retours qualitatifs sont faits.
- Les aides du CNM sont désormais conditionnées à une formation de 7h.
- Comment obtenir des informations sur la formation des bénévoles ?
- Comment traiter de la question de la formation aux VHSS chez les prestataires extérieurs ?
Faire une charte pour les prestataires ? des clauses dans les contrats de travail ?

- L'identification des référents VHSS au sein des structures est une vraie question, notamment en période de tournée.
- Comment faire vivre cette réflexion sur les VHSS dans le temps, en infusant dans les équipes.

Souhaits de statistiques à collecter auprès de l'Afdas :

- Genre de la personne
- Le poste occupé
- La taille de l'entreprise
- Le régime général / intermittence
- Le statut cadre / employé
- Le nom des structures de formation
- Département ou CP

Manqueront cependant des statistiques apportées par l'AFDAS les sensibilisations organisées par les fédérations/ réseaux/ organisations patronales.

Éléments de réflexion susceptibles de nourrir le questionnaire :

- Motivation pour suivre les formations : indiquer notamment l'obligation faite par le ministère de la Culture
- Formation des membres des conseils d'administration
- Tacher, à travers le questionnaire d'identifier des idées, réflexions pour faire bouger les conventions collectives, notamment pour les entreprises n'ayant pas de CSE.
- Faire des actions en faveur des prestataires(sons, sécurité...)

Modalités de construction et de passation du questionnaire :

- Deux questionnaires distincts seront proposés : structure / personne ayant suivi une formation
- Mettre en fin de questionnaire le lien vers l'autre questionnaire avec une phrase d'incitation de diffusion.
- Si le questionnaire s'adresse au-delà du Spectacle Vivant, possibilité de le diffuser via le COEF
- Si l'analyse du questionnaire se concentrera principalement sur le spectacle vivant et l'audio-visuel, les données brutes seront disponibles pour les autres secteurs d'activités.
- Mise en place du questionnaire à partir de septembre

Calendrier de travail

La prochaine réunion du groupe se déroulera le **Lundi 19 juin, de 10h30 à 12h30 dans les jardins des Nuits de Fourvière.**

L'ordre du jour sera principalement consacré à la finalisation du questionnaire et à l'identification des prochains sujets à mettre à la table.

Un repas est ensuite offert aux participants.

Possibilité est ensuite donnée de participer au plaidoyer pour une QVCT dans le secteur du spectacle vivant, organisée dans l'après-midi dans le cadre de la journée Prévention Spectacle.